

## **À NOTER :**

Les personnes ayant la reconnaissance de travailleur handicapé et qui auraient besoin d'un aménagement matériel ou de temps devront fournir une photocopie de leur attestation délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH ex COTOREP) en cours de validité ainsi qu'un certificat médical de moins de 3 mois spécifique à ce concours. Ce certificat, établi par un médecin agréé, doit préciser le besoin et être adressé lors de l'inscription sous pli confidentiel si nécessaire.

La liste des médecins agréés du département de résidence peut être obtenue auprès des bureaux de gestion de carrière du ministère de la culture et de communication, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture du lieu de résidence administrative ou personnelle. Les frais pourront être pris en charge par le ministère sur présentation d'un justificatif.

Après l'inscription papier ou internet sur le site du SIEC, celui-ci adressera aux personnes s'étant déclarées travailleur handicapé un document intitulé « Certificat médical pour une demande d'aménagement d'épreuves » qui devra lui être retourné le **2 mars 2015** avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Un autre document intitulé « Fiche d'honoraires » devra être retourné par le médecin agréé au bureau de l'action sociale du ministère de la culture et de la communication.

**Date et lieu de l'épreuve d'admissibilité** : le **4 mai 2015** en région parisienne.

La date de l'épreuve orale d'admission sera communiquée aux candidats admissibles ultérieurement.

### **Renseignements : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pôle recrutement et parcours professionnels

182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris cedex 01

<http://concours.culture.gouv.fr>

Gestionnaire : Marc DUJON-DESHAIRES

Téléphone : 01 40 15 86 48

Courriel : marc.dujon-deshaires@culture.gouv.fr

### **MAISON DES EXAMENS D'ILE-DE-FRANCE - SIEC**

7 rue Ernest Renan

94749 ARCUEIL Cedex

Standard : 01 49 12 23 00

<http://www.siec.education.fr>